

le **cnam**
ich ouest



IMMOBILIER

**CONSTRUCTION
& EXPERTISE**



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

WWW.CNAM-PAYSDELALOIRE.FR/ICH/

L'ICH EN CHIFFRES

1

1 institut
formant
des professionnels
de l'immobilier
performants
et reconnus

16

**16 centres
d'enseignement**
un centre principal à
Paris, treize centres
en régions et deux
centres à l'étranger

250

**250
professionnels
et praticiens**
du droit et de l'économie
de l'immobilier composant
un corps professoral
de haut niveau

2300

2300 élèves
inscrits annuellement

74

74 % de réussite
en moyenne par unité
d'enseignement

Les diplômes de l'ICH, reconnus dans le milieu professionnel de l'immobilier, sanctionnent un parcours de formation juridique et économique de haut niveau dans les spécialités suivantes : Gestion, vente, promotion, construction, expertise, évaluation...



Les diplômes de l'ICH donnent droit à la délivrance de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de liste, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.



L'ICH est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) et permet donc d'intégrer cette institution internationale qui certifie d'excellence des compétences professionnelles et les qualités déontologiques de ses membres. Le diplôme de l'ICH est le seul diplôme accrédité du Grand Ouest.

Il est possible de s'inscrire à l'ICH : **sans visée diplômante, dans le seul but de parfaire ou actualiser ses connaissances** et, le cas échéant, de remplir **l'obligation de formation** pesant désormais sur les professionnels de l'immobilier en application du décret du 18 février 2016 ; **en vue de l'obtention d'un diplôme ICH.**

UNE FORMATION QUI PREND EN COMPTE VOS ACQUIS

VAE

Validez vos acquis de l'expérience grâce à la VAE

VES

Validez vos connaissances académiques acquises par vos diplômes antérieurs grâce à la VES

VAPP

Vous n'avez pas les titres ou diplômes requis, validez vos acquis pour accéder à une formation en validant votre expérience professionnelle, vos formations suivies et vos acquis personnels.

**RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ICH
OU CONSULTEZ LE SITE :
ich.cnam.fr/formations/validation-des-acquis/**

LES MODALITÉS DE FORMATION

LES COURS EN HYBRIDE

(mêlant cours à distance et en présentiel)

Des supports de cours au format PDF sont déposés sur la plateforme web du Cnam et sont accompagnés de petites vidéos explicatives et/ou de séances de classe virtuelle.

- Des quiz sont également proposés régulièrement afin que chaque auditeur puisse s'autoévaluer au cours de l'année.

- Des activités pédagogiques à distance, à l'aide des ressources déposées sur la plateforme internet du Cnam (documents et exercices pratiques), à préparer avant les séminaires en présentiel.

- Des séminaires en soirée, d'une durée de 3 heures, programmés après une série de cours en ligne et d'activités pédagogiques à distance. Ils permettent d'effectuer la correction des exercices pratiques et de faire le bilan des connaissances acquises. La présence à ces séances de regroupement est vivement conseillée.

Muni de ses codes d'accès, chaque auditeur peut consulter à tout moment les ressources déposées sur la plateforme.

LES COURS EN PRÉSENTIEL

Les unités d'enseignement "Techniques de négociation immobilière" et "Méthodes et techniques juridiques" sont dispensées sur 4 jours consécutifs, du mercredi au samedi inclus.

LES COURS EN ALTERNANCE

La formation en alternance permet d'associer les enseignements supérieurs de l'ICH et l'acquisition d'un savoir-faire pratique en entreprise. Ainsi le candidat rentre tout de suite dans la vie active et acquiert, grâce à la formation, les connaissances juridiques et économiques indispensables aux métiers de l'immobilier.

COURS EN HYBRIDE OU EN PRÉSENTIEL PROPOSÉS SUR L'ANNÉE 2023-2024

UE	Intitulé	Nombre de crédits	Nombre d'heures	Modalité	Annuel/semestre	Date début
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM002	Droit de la propriété immobilière	8	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM101	Planification urbaine et autorisation d'urbanisme	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM108	Economie immobilière	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM110	Droit du logement social	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM113	Contrats de vente d'immeubles	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM116	Comptabilité immobilière	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM119	Enjeux environnementaux et immobilier	6	50	Hybride	Annuel	16/10/2023
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM129	Financement immobilier privé	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM133	Baux d'habitation	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM138	Introduction à la technologie du bâtiment	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM140	Fiscalité immobilière générale	3	27	Hybride	S1	16/10/2023
DRM123	Expertise judiciaire immobilière	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM134	Baux commerciaux	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM137	Techniques de négociation immobilière	3	27	Présentiel	S2	20/03/2024
DRM139	Introduction à la pathologie du bâtiment	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM141	Fiscalité de l'opération immobilière	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM142	Sociétés immobilières	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM143	Statuts d'occupation des biens immobiliers	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM144	Autorisations patrimoniales et archéologie préventive	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM145	Construction durable	3	27	Hybride	S2	22/01/2024
DRM146	Sécurité accessibilité et confort des bâtiments	3	27	Hybride	S2	22/01/2024

LES TROIS SPÉCIALITÉS DE L'ICH



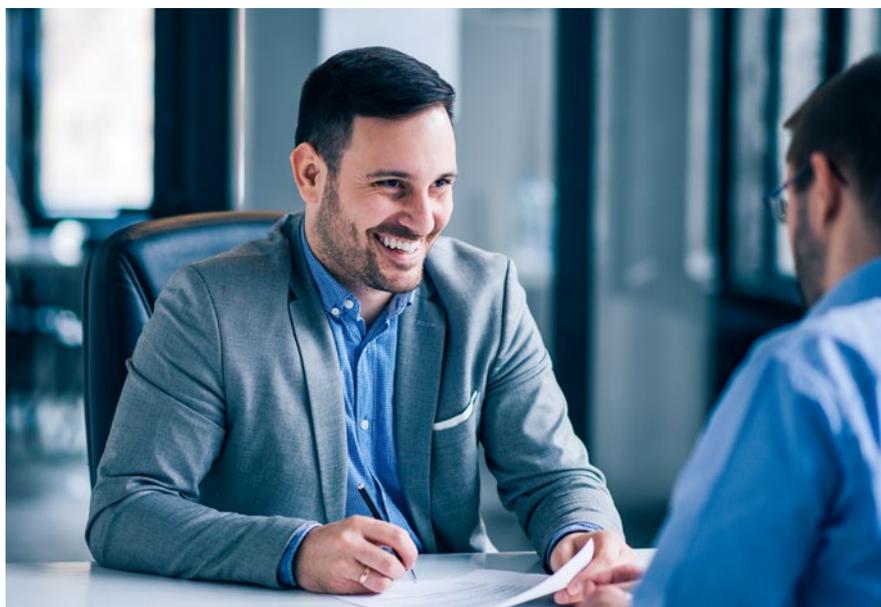
Gestion et vente



**Promotion
et construction**



**Expertise
et évaluation**



Licence immobilier

(LG03610A - RNCP35924)

BLOC LG036C6A

Fondamentaux juridiques des activités immobilières

- DRM001
Initiation aux études juridiques immobilières
- DRM002
Droit de la propriété immobilière

BLOC LG036C3A

Transaction immobilière

- DRM113
Contrats de vente d'immeubles
- DRM121
Statut et déontologie des professions immobilières
- DRM137
Techniques de négociation immobilière

BLOC LG036C7A

Gestion immobilière

- DRM106
Copropriété et ensembles immobiliers
- DRM133
Baux d'habitation
- DRM134
Baux commerciaux

BLOC LG036C2A

Comptabilité des activités immobilières

- DRM116
Comptabilité immobilière

BLOC LG036C8A

Pilotage de travaux immobiliers

- DRM131
Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre
- DRM138
Introduction à la technologie des bâtiments
- DRM139
Introduction à la pathologie des bâtiments

UADROT

Expérience professionnelle - Rapport d'activité

Master 1 ICH

BLOC MI.01

Aspects économiques, financiers et organisationnels des activités immobilières

- DRM108
Économie immobilière
- DRM129
Financement immobilier privé
- DRM140
Fiscalité immobilière générale
- DRM142
Sociétés immobilières
- DRM143
Statuts d'occupation des biens

BLOC MI.02

Enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux des activités immobilières

- DRM101
Planification urbaine et autorisations d'urbanisme
- DRM119
Enjeux environnementaux et immobilier
- DRM144
Autorisations patrimoniales et archéologie préventive

Modalités de validation de la licence

L'OBTENTION DE LA LICENCE IMMOBILIER DE L'ICH NÉCESSITE:

- la validation de l'ensemble des unités d'enseignement (UE) composant la licence (ou la licence 3 en cas d'accès direct à celle-ci);
- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation des UE nécessite en principe une note de 10/20, mais une compensation est opérée au sein des UE d'un même bloc de compétences: les notes inférieure à 8/20 ne sont cependant pas compensables;
- soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE);
- la validation d'une expérience professionnelle restituée dans un rapport d'activité ou de stage.



BLOC MI.03

Cadre technique et juridique des travaux immobiliers

DRM145

Construction durable

DRM146

Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments

DRM132

Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre

DRM115

Responsabilité et assurance des constructeurs

UADROV

Expérience professionnelle



Master 2 DEG* Droit de l'immobilier

Tronc commun

DRM223

Organisation juridique de l'immeuble bâti

DRM224

Langue étrangère - Anglais

DRM225

Performance environnementale des bâtiments

UADROW

Mémoire de recherche

Parcours "Promotion immobilière"

DRM201

Aspects et déroulement de l'opération de promotion

DRM202

Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover

DRM203

Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage

DRM204

Fiscalité de l'opération immobilière

DRM205

Réglementation des chantiers

DRM206

Construction et usages du numérique

Parcours "Expertise conseil en patrimoine immobilier"

DRM213

Techniques d'estimation des biens et droits immobiliers

DRM214

Méthodologie de l'opération et du rapport d'expertise

DRM215

Expertise judiciaire immobilière

DRM216

Gestion d'actifs immobiliers

DRM217

Éléments d'analyse financière

UADROW

Mémoire de recherche

Modalités de validation du Master

LA DÉLIVRANCE DU MASTER NÉCESSITE:

- la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE); une compensation entre notes est prévue dans le cadre des blocs de compétences, les notes inférieures à 8/20 n'étant cependant pas compensables;
- la validation d'une expérience professionnelle (activité professionnelle ou stage);
- la validation d'un mémoire de recherche.

* DEG: Droit économie gestion

La validation et valorisation de l'expérience professionnelle

LICENCE

Pour obtenir la licence 3 de l'ICH, l'élève doit non seulement valider un certain nombre d'unités d'enseignement (voir ci-dessus) mais aussi une unité d'activité (UA) conférant 7 crédits européens et correspondant à l'expérience professionnelle acquise avant la demande du diplôme. Il s'agit:

- **soit d'une activité immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins un an (équivalent plein temps); les élèves formés dans le cadre d'un contrat d'alternance d'un an sont réputés remplir cette condition ;
- **soit d'une activité non immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins deux ans (équivalent plein temps), mobilisant des compétences communes à celles requises dans l'exercice d'une activité immobilière (compétences de gestion, de finance, de droit, de relation client, de management d'équipe...);
- **soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise - ou autre organisme d'accueil privé ou public - dans l'immobilier** d'une durée de trois à six mois (équivalent plein temps); dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam.

Cette expérience professionnelle est restituée dans un rapport d'activité ou un rapport de stage qui doit être validé par le responsable pédagogique de l'ICH dans le centre Cnam.

Pour obtenir le master de l'ICH, l'élève doit valider, avant sa demande de diplôme, deux unités d'activité (UA):

MASTER 1 - DIPLÔME ICH

L'unité d'activité Expérience professionnelle

Pour obtenir la validation de l'UA d'expérience professionnelle, l'élève doit justifier:

- **soit d'une activité immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins 18 mois (équivalent plein temps); les élèves formés dans le cadre d'un contrat d'alternance de deux ans sont réputés remplir cette condition
- **soit d'une activité non immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins 3 ans (équivalent plein temps), mobilisant des compétences communes à celles requises dans l'exercice d'une activité immobilière (compétences de gestion, de finance, de droit, de relation client, de management d'équipe...)
- **soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise - ou autre organisme d'accueil privé ou public - dans l'immobilier** d'une durée de 10 mois (équivalent plein temps) ; dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam

Cette expérience professionnelle est restituée dans un rapport d'activité ou un rapport de stage qui doit être validé par le responsable pédagogique de l'ICH dans le centre Cnam.

MASTER 2

L'unité d'activité Mémoire de recherche

Un travail de recherche doit être effectué sur un thème en lien avec le parcours de M2 choisi. Cette recherche est restituée dans un mémoire de recherche dont la validation conditionne l'obtention du master. L'élève doit choisir parmi ses enseignants, son directeur de mémoire.





LES EXAMENS

Les règles applicables aux examens sont les mêmes **quelles que soient les modalités d'enseignement** :

- cours du soir/samedi ;
- cours à distance (FOD) ;
- formations en alternance.

L'inscription d'un auditeur à une unité d'enseignement (UE) lui **donne droit, pour l'année d'inscription, à se présenter aux examens** de contrôle des connaissances acquises dans cette UE. Chaque session d'examen comporte, pour chaque UE (et quel que soit le nombre de crédits européens qu'elle confère), une épreuve écrite de 2 à 3 heures. Ont lieu annuellement **deux sessions d'examen**. La seconde session est destinée :

- aux auditeurs ayant échoué aux examens de la première session ;
- aux auditeurs ayant choisi de ne pas se présenter à la première session (le fait de ne pas se présenter à la première session n'empêche donc pas de se présenter à la seconde).

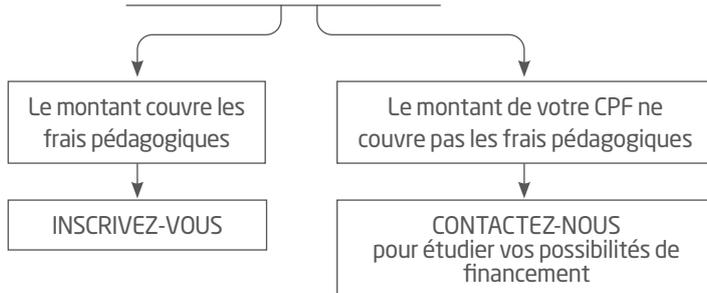
Les auditeurs qui n'ont pas réussi les examens des deux sessions peuvent se présenter aux sessions d'examen des années suivantes sous la seule réserve d'être réinscrits à cette UE.

Par exception, l'UE « Méthodes et techniques juridiques » ne donne pas lieu à un contrôle des connaissances.

Les examens sont organisés à NANTES. Les élèves désirant passer les épreuves dans un autre centre doivent se rapprocher de ce dernier pour savoir si cela est envisageable aux dates et heures définies, ils doivent ensuite informer l'ICH de Nantes pour maintenir la bonne organisation des épreuves.

FINANCER VOTRE DIPLÔME OU VOTRE BLOC DE COMPÉTENCES VIA LE CPF

- 1 - Ouvrez votre compte sur : www.moncompteformation.gouv.fr
- 2 - Consultez le montant de votre CPF disponible



Avec le soutien de



TARIFS

	PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE	PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME FINANCEUR*	PRISE EN CHARGE PAR LE CPF
Droit d'inscription annuel	60 euros	60 euros	60 euros (pris en charge par l'élève)
UE 8/6 ECTS	500 euros	1150 euros	20€/heure
UE 3 ECTS	250 euros	575 euros	20€/heure
Méthodes et techniques juridiques (UE conseillée)	120 euros	400 euros	20€/heure

* Prise en charge des frais d'inscription par l'entreprise, OPCO...

L'équipe de l'institut

Laurence CATIN
Responsable du Pôle Immobilier (ICH-CRDI-Cami)
COURS Copropriété et ensembles immobiliers

ÉQUIPE

Aline BOSSARD
Juriste en droit immobilier
COURS Copropriété et ensembles immobiliers, Statut et déontologie des professions immobilières

Pauline BOISTARD
Assistante de formation

Elina FENELON
Conseillère formation individu (formation courte)

Brice HUGOU
Docteur en droit
Juriste en droit immobilier
COURS Baux d'habitation, Contrats de vente d'immeuble

Solenne LACOURPAILLE
Conseillère formation individu (formation diplomante)

Aurore MERLET
Juriste en droit immobilier
COURS Droit de la promotion et des sociétés immobilières, Droit de la propriété immobilière

Emmanuelle RAMBAUD
Responsable formation

Vladimir RITZ
Juriste en droit immobilier, tuteur pédagogique
COURS Droit de la propriété immobilière, Contrats de vente d'immeuble

Les professeurs

Richard ALLIOUX
Avocat au barreau de Nantes
COURS Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

Camille BARBEDET
Juriste droit immobilier
COURS Baux commerciaux

Thierry BOUCARD
Expert-comptable, commissaire aux comptes
COURS Comptabilité immobilière

Édouard BOUCASSE
Directeur général Aprogim
COURS Copropriété et ensembles immobiliers

Alain BUREAU
Formateur consultant
COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Cécilia BURGAUD
Avocat au barreau de Nantes
COURS Fiscalité immobilière

Céline CAMUS
Avocate au barreau de Nantes, associée fondatrice du cabinet Maudet-Camus
COURS Autorisations patrimoniales et archéologie préventive

Jean-Paul CHARAUX
Professeur en sciences économiques et sociologie
COURS Économie immobilière

Mireille COUPRY
Responsable commerciale - Vilogia
COURS Techniques de négociation immobilière

Guillaume DE NAVACELLE
Architecte DPLG et expert construction
COURS Introduction à la technologie des bâtiments, Introduction à la pathologie des bâtiments

Estelle DUCHESNE
Gestionnaire d'actifs immobiliers chez Otoktone
COURS Gestion d'actifs immobiliers

Fanny GARCIA
Docteur en droit, maître de conférences à la faculté de droit de Nantes
COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Fanny GERARD-FARCHINI
Médiatrice indépendante
COURS Initiation aux études juridiques immobilières, médiation immobilière

Thomas HAVILLE
Responsable de la Cellule Commande Publique - Direction Générale des Services - Université de Nantes
COURS Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre

Sébastien LAMY-WILLING
Responsable recherche et documentation (Knowledge Manager) chez WARGNY KATZ
COURS Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

Maxime LE BORGNE
Avocat au Barreau de Nantes
COURS Droit immobilier de l'environnement

Antoine LE MASSON
Avocat au barreau de Nantes
COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Stéphanie LE MITH
Déléguée au sein de la CFDP
COURS Initiation aux études juridiques immobilières

Nicolas LE RUDULIER
Docteur en droit, maître de conférences à la faculté de droit d'Angers
COURS Baux d'habitation

Julie LEW
Directrice du Centre immobilier professionnel de Nantes - Caisse d'Épargne
COURS Financement immobilier privé

Alexia LUCIANO
Avocat au barreau de Nantes
COURS Droit immobilier de l'environnement

Laurent MACÉ
Directeur Square Habitat Nantes et agglomération
COURS Techniques de négociation immobilière

Pierre MAIORE
Géomètre-expert foncier DPLG (MRICS)
COURS Copropriété et ensembles immobiliers

Magali MARX
Audiencier près des juridictions Carsat Pays de la Loire
COURS Initiation aux études juridiques immobilières, Méthodes et techniques juridiques

Xavier MOURIESSE
Docteur en droit, avocat au Barreau de Nantes, chargé d'enseignement à la faculté de droit de Nantes
COURS Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre

Bertrand MOURS
Directeur Pays de la Loire chez Atlantique Développement immobilier, président Oloma
COURS Droit de la promotion et des sociétés immobilières

Edward PALLU
Consultant RH et RSE
COURS Statut et déontologie des professions immobilières

Sophie PERDREAU
Expert associée cofondatrice, Cabinet CEVIME
COURS Estimation des immeubles, Expertise judiciaire

En outre, plusieurs des enseignants de l'ICH Ouest sont membres du **Centre de recherche en droit immobilier** (CRDI). Ils contribuent ainsi à la forte renommée de l'Institut et du diplôme qu'il délivre, en publiant régulièrement des études et commentaires dans les principales revues juridiques nationales spécialisées en droit immobilier.

Guillaume POUILLAIN

Inspecteur de travaux en maîtrise d'œuvre
COURS Introduction à la pathologie des bâtiments

Jérôme RICHARD DE LA TOUR

Notaire
COURS Contrats de vente d'immeuble

Fabien ROUILLARD

Ingénieur chargé d'affaires en contrôle technique - Socotec
COURS Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments

Yann RUMIN

Avocat au barreau de Nantes
COURS Baux commerciaux

Corinne SAMSON

Docteur en droit, professeure associée à l'ESGT du Mans, chargée d'enseignement à la faculté de droit de Nantes, avocate au barreau de Nantes
COURS Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre, Expertise judiciaire

Pierre SASSIER

Notaire
COURS Contrats de vente d'immeuble

Marc SOUBIRAN

Directeur du développement chez Legendre immobilier
COURS Droit de la promotion et des sociétés immobilières

Jérôme TABOURET

Responsable Investissements - SCPI AMR - OTOKTONE
COURS Gestion d'actifs immobiliers

Laurent THEZE

Référent juriste expert Droit Public chez IMA Technologies
COURS Droit de la propriété immobilière

Julie URION

Responsable scientifique et pédagogique - Droit fiscal, droit des affaires - Inafon Ouest
COURS Fiscalité immobilière

Yohan VIAUD

Avocat au barreau de Nantes
COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Aurélien VIGOUROUX

Responsable du développement - Atlantique Habitations
COURS Financement aidé du logement

Bruno VIOLLEAU

Directeur général chez PADW
COURS Droit immobilier de l'environnement

Marie VITOUX

Urbaniste, déléguée générale d'Uniter
COURS Droit du logement social



REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ICH OUEST

ICH Cnam Alumni
contact@ich-cnam-alumni.org
<https://ich-cnam-alumni.org/>

ILS NOUS FONT CONFIANCE



le **cnam**
ich ouest

25 bd Guy Mollet
BP 31115

44311 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 16 10 11

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

WWW.CNAM-PAYSDELALOIRE.FR/ICH/